

## **SESSION EXTRAORDINAIRE – 31 JANVIER 2025**

**PROCÈS-VERBAL** de la session extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 31 janvier 2025 à 9 h en présentiel et par visioconférence à la bibliothèque municipale située au 100, chemin d'Old Chelsea, dans la Municipalité de Chelsea, Québec.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** en présentiel les conseillères Cybèle Wilson et Kimberly Chan, et les conseillers Dominic Labrie et Christopher Blais, sous la présidence du Maire Pierre Guénard.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** par visioconférence la conseillère Rita Jain et le conseiller Enrico Valente.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS** en présentiel Me Sheena Ngalle Miano, Directrice générale et greffière-trésorière, Me Charles-Hervé Aka, Directeur du Service des affaires juridiques et du greffe, Mme Maude Prud'homme-Séguin, Responsable des communications, et Mme Marie-Pier Drolet, Agente aux communications, et par visioconférence Mme Christine Séguin, Greffière adjointe.

Une période de questions fut tenue, laquelle a duré environ 14 minutes.

### **CONVOCATION**

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

### **QUORUM**

Le Maire ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte à 9 h 09.

### **VOTE**

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, le Maire se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

### **22-25**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cybèle Wilson, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **SESSION EXTRAORDINAIRE – 31 JANVIER 2025**

### **23-25**

#### **ENTENTE DE RÈGLEMENT HORS COUR – DOSSIER 550-17-010932-190**

ATTENDU QU'UN litige perdure depuis plusieurs années à l'égard d'érosion et de travaux de stabilisation d'une propriété en bordure du ruisseau Chelsea;

ATTENDU QUE des discussions et diverses démarches ont eu lieu à maintes reprises au fil du temps avec les représentants de la Municipalité ainsi que toutes les parties prenantes à l'affaire;

ATTENDU QU'UNE offre a été présentée à la Municipalité dans le but de régler le dossier une fois pour toutes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Enrico Valente, appuyé par la conseillère Cybèle Wilson et résolu que le conseil accepte le règlement hors cour dans le dossier de la cour 550-17-010932-190.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser la firme d'avocats RPGL à préparer tous les documents légaux à cet égard.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Maire et la Directrice générale et greffière-trésorière ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Le Maire Pierre Guénard demande le vote :

#### **POUR**

- Enrico Valente
- Cybèle Wilson
- Kimberly Chan
- Christopher Blais

#### **CONTRE**

- Rita Jain
- Dominic Labrie

#### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

\* La conseillère Cybèle Wilson quitte son siège à 9 h 27.

### **24-25**

#### **LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Enrico Valente, appuyé par le conseiller Dominic Labrie et résolu que cette session extraordinaire soit levée à 9 h 45.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Sheena Ngalle Miano  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

Pierre Guénard  
Maire